

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
11 rue Guillaume Lenoir
92151 SURESNES
Tél. : 01 46 25 21 82 - mail : ifsi@hopital-foch.com

**CONDITIONS GENERALES DE SCOLARITE
ANNEE 2026 – 2027**

Votre inscription est subordonnée à la remise des documents suivants :

- Le règlement des frais d'études :
 - un chèque de 792€ (ordre au nom de « hôpital Foch »)
- Le règlement des frais d'études d'inscription UVSQ :
 - un chèque de 178€ (ordre au nom de « hôpital Foch »)
- Un exemplaire des conditions générales de scolarité signé

RESILIATION :

En cas d'annulation d'inscription, d'interruption ou d'exclusion des études en cours d'année,
AUCUN remboursement des droits acquittés ne sera effectué.

Je soussigné(e):
(Nom et Prénom en lettres capitales)

- ☐ Confirme mon inscription à l'IFSI FOCH pour l'année 2026- 2027
- ☐ Déclare avoir pris connaissance des indications énoncées ci-dessus

A..... Le.....
Signature :